

# REACTEUR CORAL, PHYSIQUE THEORIQUE ET RECHERCHE NUCLEAIRE

Les trois sujets mentionnés dans le titre sont de ceux que le Conseil des gouverneurs a étudiés au cours de ses réunions de février, qui ont duré une semaine. CORAL-1 est le nom d'un réacteur expérimental à neutrons rapides, en Espagne; il figure parmi les installations de recherche qui recevront du combustible nucléaire par l'intermédiaire de l'Agence. La physique théorique et plus particulièrement l'avenir du Centre international de Trieste ont fait l'objet d'un débat approfondi. La question de la recherche nucléaire a été examinée du point de vue du programme d'assistance technique de l'Agence et des accords de coopération.

CORAL-1 est le premier réacteur expérimental à neutrons rapides dont l'Agence ait à s'occuper. Il sera utilisé pour d'importants travaux de recherche concernant les constantes nucléaires et la mise au point de réacteurs utilisant peu ou pas de matières telles que le graphite ou l'eau lourde, pour le ralentissement des particules atomiques qui provoquent la fission. Son combustible est de l'uranium fortement enrichi, dans lequel la teneur en uranium-235, qui est de 0,07 % à l'état naturel, a été portée à 93,5 %. La quantité à fournir est de 25 kg; le Gouvernement espagnol a accepté l'application des garanties de l'Agence, destinées à assurer que cet uranium ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques.

De l'uranium fortement enrichi sera également fourni pour un réacteur de recherche, du type piscine, à l'Université de Téhéran (Iran) (5585 grammes d'uranium enrichi à 93 %) et pour le réacteur PINSTECH à Islamabad (Pakistan) (4445 grammes d'uranium enrichi à 90 %). Dans chaque cas, les installations seront soumises aux garanties de l'Agence en vertu d'un accord. Par contre, les garanties n'auront pas à être appliquées à un assemblage sous-critique au Mexique, pour lequel 1 400 éléments combustibles contenant environ 2 530 kg d'uranium naturel seront fournis en même temps que trois sources de neutrons au plutonium-béryllium.

Deux accords concernant des recherches en commun se sont révélés si utiles que le Conseil a accepté de les proroger. L'un d'eux, connu sous le nom d'accord NPY, a été conclu entre l'Agence et les Gouvernements norvégien,

polonais et yougoslave. Entré en vigueur en 1964, il vise à améliorer les connaissances en physique des réacteurs par des études expérimentales et théoriques; il a permis, non seulement d'utiliser à cette fin des installations dans chacun des pays mentionnés, mais aussi de faire bénéficier de bourses d'études des scientifiques et techniciens de plusieurs Etats Membres de l'Agence. L'accord initial avait une durée de trois ans; il a été prorogé pour trois autres années.

L'autre programme commun de recherches sur la physique des réacteurs a été entrepris en 1961 dans le cadre d'un accord entre l'Agence et le Gouvernement norvégien; déjà reconduit pour une nouvelle période de trois ans, il sera maintenant poursuivi pendant un an encore. Ces travaux, exécutés à l'aide du réacteur NORA à Kjeller (Norvège), ont fourni des données précieuses pour la mise au point des réacteurs de puissance et ont permis en outre à plusieurs Etats Membres d'enrichir leur expérience. Pour assurer la continuation des travaux, le Gouvernement norvégien a été autorisé à conserver l'uranium enrichi loué aux Etats-Unis.

Les réalisations du Centre international de physique théorique de Trieste ont incité la Conférence générale et le Conseil des gouverneurs à étudier les mesures à prendre pour assurer son avenir. Au cours de ses réunions de février, le Conseil a autorisé le Directeur général à entreprendre des négociations avec le Gouvernement italien en vue de conclure un nouvel accord portant sur les années universitaires 1968/69 à 1973/74. Le Centre a commencé à fonctionner à l'automne 1964 aux termes d'un accord qui expirera à la fin de l'année universitaire 1967/68. La majeure partie des fonds nécessaires continuera probablement d'être fournie par le Gouvernement italien et par l'Agence. On espère que, grâce à des contributions d'autres organismes, notamment de l'UNESCO, il sera possible d'atteindre l'objectif de 500 000 dollars recommandés pour le budget annuel du Centre.

Le Conseil a approuvé l'octroi d'une assistance technique à 48 pays pour l'exécution de 60 projets nouveaux et la continuation de 62 autres. L'envoi d'experts et la fourniture de matériel entraîneront pour l'Agence des dépenses évaluées à 975 000 dollars. En outre, de nombreux travaux seront entrepris au titre du Programme des Nations Unies pour le développement, dont la contribution pour les deux prochaines années s'élèvera à 2 226 075 dollars.

Le Conseil, qui est présidé par M. Wilhelm Billig (Pologne), se réunira de nouveau en juin.